



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide au développement

Question écrite n° 24395

Texte de la question

M. Alain Cousin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les sommes importantes débloquées par la France en Amérique centrale suite aux dégâts provoqués par le cyclone Mitch. Il souhaiterait qu'il lui indique la ventilation par pays des fonds transmis et si la France aura un droit de regard sur l'utilisation qui en a été faite par les gouvernements des pays sinistrés afin de s'assurer que les populations les plus touchées en ont bien été bénéficiaires.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le ministre des affaires étrangères sur l'aide apportée par la France aux pays d'Amérique centrale dévastés par le cyclone Mitch en octobre dernier. La France a fait don de 35 MF d'aide humanitaire et de 36 MF d'aide alimentaire aux pays concernés. Plus de 300 tonnes de fret humanitaire ont ainsi été acheminées en Amérique centrale. Une aide alimentaire supplémentaire a également été dégagée en faveur du Nicaragua et du Honduras. Lors de sa visite dans les pays les plus touchés par le cyclone, en novembre dernier, le Président de la République a annoncé l'annulation de la dette bilatérale détenue sur ces quatre pays au titre de l'aide publique au développement, soit 449 MF pour le Nicaragua, 166 MF pour le Honduras, 60 MF pour le Guatemala et 119 MF pour El Salvador. Il a également appelé à la mobilisation de la communauté internationale. Ainsi, la France a agi auprès du Club de Paris pour que le Honduras et le Nicaragua soient exceptionnellement suspendus du paiement du service de leur dette multilatérale pendant trois ans, et une première réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale pour l'Amérique centrale s'est tenue à Washington les 10 et 11 décembre derniers. De son côté, l'Union européenne a décidé l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence (ECHO), à laquelle la France participe à hauteur de 20 %, en deux interventions de 6,8 millions d'euros (ME) (9 novembre 1998) et 9,5 ME (18 décembre 1998). Les programmes d'aide alimentaire en cours d'exécution (3 ME) ont été réorientés. 5 ME ont été engagés en faveur du Honduras et du Nicaragua pour financer de ONG qui participent à des opérations de réhabilitation, et 5 autres millions d'euros ont été alloués directement à des ONG pour la distribution de l'aide alimentaire ou matérielle. L'aide d'urgence totale de l'Union européenne et de ses pays membres atteint 100 ME. L'UE étudie également un plan régional d'aide à la reconstruction (PRRAC), qui devrait être adopté en mars 1999, et dont le montant devrait dépasser 150 ME. Les programmes PVD-ALA (assistance financière et technique, coopération économique) ont été accrus de 8,2 ME pour contribuer à l'élaboration des plans nationaux de reconstruction. Nous sommes attachés, tout comme les bailleurs de fonds internationaux, à favoriser un schéma de reconstruction qui assure le développement durable de ces pays. Nos ambassadeurs, qui suivent avec attention les projets de reconstruction en cours d'exécution, ont reçu instruction de veiller au bon emploi des fonds alloués aux pays dévastés. De plus, des procédures sont actuellement en cours d'étude au sein des institutions financières internationales (Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement) pour assurer la meilleure coordination de l'aide internationale et le contrôle le plus efficace de sa distribution. Elles devraient être arrêtées à l'occasion de la prochaine réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale, à Stockholm, du 25 au 28 mai prochain.

Données clés

Auteur : [M. Alain Cousin](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24395

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 378

Réponse publiée le : 29 mars 1999, page 1861